



L'agence a falsifié ma signature

Par **nabil rabhi**, le **23/10/2017** à **14:50**

Bonjour,

J'ai déménagé dans mon appartement il y a 8 mois et avant de m'installer, la dame de l'agence immobilière n'a pas voulu visiter l'appartement pour faire l'état des lieux mais elle m'a préparé un état des lieux d'entrée et elle m'a dit de le lire et le compléter si jamais je remarque des choses qui n'y sont pas cités.

J'ai insisté pour qu'elle vienne et finalement elle est venue, elle a noté sur sa copie d'état des lieux certaines remarques complémentaires et elle m'a promis de me l'envoyer le plus tôt possible.

Maintenant ça fait 8 mois que je réclame mon état des lieux et la dame à chaque fois me dit qu'elle va me l'envoyer rapidement, un jour j'en ai marre et je suis allé la voir dans son bureau, elle m'a donné un état des lieux en me disant qu'elle me l'a déjà envoyé et que je l'ai signé avec elle.

En revenant chez moi, j'ai comparé le nouvel état des lieux avec le celui qu'elle a établi au début. A ma surprise j'ai constaté que je n'ai pas signé le premier document alors que le nouveau contient une version falsifiée de ma signature.

Ma question est : est ce que je porte plainte contre elle pour falsification de documents ou est ce qu'il y a un autre moyen pour résoudre ce problème?